

Rapporteur : M. BRUMM Richard

M. BRUMM Richard, rapporteur : Monsieur le Maire, c'est donc une délibération qui a trait à l'attribution de subventions à divers organismes : une liste de ces subventions est annexée à ce projet de délibération. Simplement comme l'a dit M. le Maire, un amendement au projet de délibération est apporté afin de présenter à notre assemblée la stratégie municipale de soutien aux grands clubs sportifs de haut niveau. Il vous est proposé de présenter ces subventions dans un rapport spécifique qui sera soumis ultérieurement au vote du Conseil municipal.

C'est pourquoi il convient aujourd'hui de retirer celles mentionnées ci-dessous de la liste des subventions individualisées annexée à la délibération principale, et donc d'oter Asvel Basket SASP, Lou Rugby SASP, Olympique Lyonnais Association, Olympique Lyonnais SASP. Les crédits correspondants seront globalisés au sein d'une enveloppe. Je vous propose de donner un avis favorable non seulement au rapport initial, mais également à cet amendement.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, d'abord et avant tout cette délibération est indispensable pour la très grande majorité des associations qui y figurent car elles jouent un rôle très important dans la vie de notre cité et tout retard leur porterait préjudice.

Je pense en particulier aux centres sociaux, MJC, Maisons de l'Enfance, crèches, associations de solidarité ou d'insertion, mais aussi à nos établissements publics CCAS ou encore Caisse des Ecoles pour le programme Enfance, Art et Langages. C'est d'autant plus important que l'Etat de son côté a tendance à réduire ses contributions et à retarder ses paiements dans de nombreux domaines, ainsi que l'Europe pour les fonds structurels.

Heureusement que la Ville assume ses responsabilités. Ce sont autant de frais financiers à payer en moins aux banques pour les associations dont la trésorerie est fragile, c'est aussi la possibilité de gérer leurs actions avec plus de sérénité pour leurs équipes. Mais cela ne dispense en aucun cas la Ville et ses partenaires de l'obligation d'assurer un suivi et un accompagnement et, le cas échéant, de ne pas verser l'intégralité de la subvention si l'on constatait, lors de l'examen du bilan 2009, un excédent de réserves trop important ou des insuffisances dans la réalisation des objectifs inscrits dans les conventions.

C'est l'esprit qui prévaut depuis des années pour les équipements Petite Enfance, c'est aussi celui des futures conventions des centres sociaux, MJC et Maisons de l'Enfance. C'est ainsi qu'il n'y aura pas de subvention générale à la Caisse des Ecoles en 2010. Nous nous

devons donc d'appliquer la même rigueur à toutes les structures présentes dans cette délibération et nous pouvons avoir, au groupe GAEC, des interrogations sur tel ou tel cas mais nous ne pouvons pas retarder pour cela les subventions à toutes les autres associations. Ce sera donc au comité budgétaire, autour de Richard Brumm et les adjoints concernés, de vérifier la mise en œuvre équitable de ces règles de bon sens et d'ajuster, le cas échéant, les versements.

Le Groupe GAEC votera donc pour cette délibération et apportera sa contribution dans le suivi indispensable de ces subventions. Nous souhaitons en conclusion souligner l'apport indispensable de la plupart de ces structures à l'avis de nos concitoyens, et pour conclure vous comprendrez que nous voterons bien sûr l'amendement proposé par M. le maire qui va dans le bon sens.

M. HEMON Pierre, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, je ne reprends pas tout ce que vient de dire M. Fournel, je crois que notre Groupe partage l'intégralité de ses propos. Je rajouterai quelques éléments qui sont spécifiques à notre groupe.

Vous nous demandez de voter l'attribution de subventions à environ 250 associations et autres organismes. Parmi celles-ci -cela a été dit- beaucoup de crèches, d'amicales sportives, d'associations à visée éducative et culturelle. Nous nous en réjouissons, tout comme nous réjouissons d'ailleurs de la subvention de fonctionnement octroyée au Centre communal d'action sociale dont l'action se fait encore plus nécessaire en ces temps de précarité croissante, de mal logement, de chômage accru.

Si donc c'est avec plaisir que nous voulons voter l'immense majorité de ces subventions, il en est quatre pour lesquelles nous tenons à dire dans cette enceinte qu'elles ne méritent pas ou n'ont pas besoin de notre soutien.

J'irai vite sur le Centre Jacques Cartier, qui semble disposer d'un matelas suffisant pour ne pas avoir besoin des 20.000 € supplémentaires.

Je ne parlerai pas de l'OL SASP, puisque dans un amendement, vous proposez qu'on revoie plus tard l'ensemble des subventions aux clubs de haut niveau. Je pense que c'est une excellente initiative.

Deux soucis importants pour nous, même si ce sont de faibles subventions : la Chambre de Commerce France Israël et Rhône-Alpes Israël Echange, pour chacune desquelles il nous est proposé, 2.500 €.

Or, depuis l'année dernière, où nous avons voté le même montant de subvention, l'opération « Plomb Fondu » a vu plus de 1.300

habitants de Gaza, tués par l'armée israélienne : parmi ces morts plus de 400 enfants.

Je vous rappelle aussi que depuis l'année dernière, se continue la colonisation des territoires occupés et que, aucune des résolutions de l'ONU n'est actuellement respectées par Israël.

A quelques jours du départ d'une vingtaine de Lyonnais, qui vont tenter de rejoindre Gaza, pour passer Noël aux côtés des populations meurtries -si ils peuvent y accéder, car la bande de Gaza reste encore une prison à ciel ouvert-, nous aurions souhaité que ces subventions s'arrêtent et ce, jusqu'à ce que l'Etat d'Israël respecte les résolutions de l'ONU, condition que met le Parlement européen, par exemple, à tout rehaussement des relations.

Je conclurai en regrettant aussi que, c'est un tout autre sujet, le Comité des Fêtes perçoit encore une subvention de 90.000 €, alors qu'il dispose encore, je crois, de réserves financières conséquentes.

Nous le regrettons d'autant plus que COPARLY qui s'occupe de mesurer la qualité de l'air à Lyon, a vu sa subvention baisser de 70.000 à 50.000 €.

C'est aussi pour cela, que nous aurions souhaité voir doubler le montant des subventions de DARLY (Se Déplacer Autrement dans la Région Lyonnaise), de La Ville à Vélo et de Lyon Métro Transports Publics, car c'eût été une manière symbolique de saluer le Sommet de Copenhague, en les supportant plus nettement, sachant qu'elles perçoivent actuellement, respectivement 1.500, 1.000 et 1.800 €.

C'est pourquoi le Groupe des Elus Verts partagera ses votes entre « pour » et « abstention ». Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Merci bien. Je vais donc mettre d'abord aux voix l'amendement. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté.

Je mets ensuite le rapport ainsi amendé aux votes. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

(Mmes Rivoire, Bonniel-Chalier, Chichereau-Dinguirard et M. Tête se sont abstenus.)

En application de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mmes et MM. les élus cités ci-dessous, n'ont pas pris part au vote pour les subventions :

- à l'Hôtel Social : MM. Lévêque, Daclin, Maleski, Brumm, Delacroix et Mmes Guillaume, Psaltopoulos, Deharo ;

- à l'Opéra : MM. Képénékian, Arrue, Nardone et Mmes Roy, Vallaud Belkacem, Legay, Haguenauer ;

- à l'Institut Lumière : MM. Képénékian, Hémon et Mme Legay ;

- à l'Association ALLIES : Mmes Gouzou-Testud, Psaltopoulos, Condemine, Balas et M. Lévêque ;

- au Comité des Œuvres Sociales (COS) de la Ville de Lyon : MM. Bolliet, Touraine, Julien-Lafferrière, Sanhadji, Rudigoz, Brumm, Sécheresse et Mmes Gay, Pierron, Bertrix-Veza, Legay, Bonniel-Chalier, Hajri, Dognin-Sauze, Faurie-Gauthier, Brugnera, Condemine, Berra ;

- au Groupement d'Intérêt Public (GIP) Maison de l'Emploi : Mmes Gouzou-Testud, Perrin-Gilbert, Deharo, Condemine, Balas et M. Lévêque ;

- au Comité de Coordination pour le Contrôle de la Pollution Atmosphérique dans la Région Lyonnaise (COPARLY) : Mme Roy ;

- à l'Office Municipal des Sports : Mmes Bonniel-Chalier et Frih ;

- au Conservatoire à Rayonnement Régional : MM. Fournel, Rudigoz et Mmes Legay, Vallaud Belkacem, Reynaud ;

- au Réseau Français des Villes Educatrices : M. Fournel ;

- au Musée Urbain Tony Garnier : M. Képénékian ;

- à l'Association Lyonnaise pour la Tranquillité et la Médiation – ALTM : M. Touraine ;

- à la Chaire Lyonnaise des Droits de l'Homme : M. Képénékian ;

- à la Mission Locale de Lyon : Mmes Condemine, Faurie-Gauthier, Vallaud-Belkacem, Gouzou-Testud, Balas et M. Lévêque ;

- à l'Agence d'Urbanisme pour le Développement de l'agglomération Lyonnaise : Mmes Condemine et Brugnera ;

- à l'Association des Festivals Internationaux de Lyon et Rhône-Alpes : M. Képénékian ;

- au Comité des Fêtes : Mme Vallaud-Belkacem.

Je donnerai simplement un mot d'explication sur les problèmes concernant Israël et les territoires palestiniens. La Ville de Lyon a toujours

voulu être un intermédiaire et un facteur de paix. C'est ce que nous essayons de faire et ce que nous continuerons à essayer de faire.

Alors, évidemment c'est une situation complexe. On voit bien que d'un côté, les politiques qui sont menées ne correspondent pas à ce que nous souhaiterions forcément, mais où de l'autre, c'est quelquefois dans des déclarations internationales, l'existence même de l'Etat d'Israël qui est remise en cause et dont on revendique ouvertement la destruction.

Evidemment, nous ne pouvons nous reconnaître dans aucune des positions qui viseraient à l'exacerbation des conflits. Donc, c'est pour cela que dans le même temps où par exemple nous coopérons avec l'université Technion en Israël, nous sommes en train de monter des coopérations avec Jéricho en coopération avec la Histadrout israélienne, ce qui prouve que l'on peut trouver dans les deux pays des gens qui souhaitent faire avancer la réalité de la paix.

Bien évidemment, nous ne pouvons le faire qu'à notre modeste niveau. Je me souviens par exemple que dans une période, qui avait été une période d'ouverture et de convergence, nous avons fait venir à Lyon des maires israéliens et des maires palestiniens.

C'est dans cette voie-là que, pour ma part, je m'efforcerai de continuer au cours des mois et des années qui viennent. Bien évidemment, les uns et les autres, nous ferons tout pour essayer de hâter le processus de paix dans cette région du Proche Orient, où d'ailleurs je dois dire que les enjeux dépassent les territoires palestiniens, les peuples palestinien et israélien, pour atteindre des enjeux globaux, sont d'une autre portée. Donc, modestement, à notre place, nous essayerons de continuer à faire entendre la petite voix de la concorde et de la paix. En espérant qu'elle puisse être reprise par des voix un peu plus installées sur la scène mondiale. Mais en tout cas, c'est un honneur pour moi, et je l'espère pour nous tous, de pouvoir porter cette voix-là.

(Adopté.)